



## PROCÈS-VERBAL N°24

# COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

---

Réunion du : mardi 14 janvier 2025

---

**Présent(s) :** Commission Restreinte (en visio).

Jean Marc DENIS

Clément LAWSON

---

**Excusé(s) :**

---

**Assistant :** Michael MAURY

Nicolas VOYANT

## DISTRICT ESSONNE

### 1. Classement des installations

- 1.1 Classement initial
- 1.2 Confirmation de classement
- 1.3 Changement de niveau de classement
- 1.4 Avis préalable

#### BURES SUR YVETTE - STADE DE LA GUYONNERIE - NNI 911220201

Cette installation sportive n'a jamais été classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de mise en place d'un gazon synthétique ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable pour une installation sportive
- Notice de présentation
- Plan de l'aire de jeu de 100x64m
- Etat des lieux de la situation
- Courrier d'intention de réalisation des travaux

Elle constate le manque des documents :

- Plan de l'aire de jeu côté.
- Manque un vestiaire arbitre (plan)

Au regard des éléments transmis et des précisions apportées ci-dessus, la Commission émet un avis préalable défavorable pour un niveau de classement T6SYN.

### 1.5 Affaires diverses

### 2. Classement des éclairages

#### 2.1 Classement initial

#### VILLEMOISSON SUR ORGE - STADE DES ERABLES - NNI 916670101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LAWSON, membre de la C.R.T.I.S, le 13/01/2025.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement initial en niveau E6 signée par le propriétaire le 31/08/2023.

Type de sources : LED

ECLAIREMENT HORIZONTAL MOYEN (EHMOY) : 162 Lux

U1h (EhMin/EhMax) : 0.52

U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.80

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 14/01/2029.

- 2.2 Confirmation de classement
- 2.3 Changement de niveau de classement
- 2.4 Avis préalable

## **BURES SUR YVETTE - STADE DE LA GUYONNERIE - NNI 911220201**

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour l'installation d'un éclairage en LED, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable du propriétaire du 12/11/2024
- Etude d'éclairage
- Lettre d'intention de réalisation de travaux
- Plan de l'aire de jeu : (dimensions de 100 m x 64 m) avec 4 mâts de 18 m avec 3 projecteurs chacuns

Au regard des éléments transmis :

- Eclairement moyen horizontal : 166 lux
- Facteur d'uniformité: 0,76
- Rapport Emin/Emax: 0,51
- Eblouissement ( Glare rating):GR =45.8

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement de cet éclairage au niveau E6.

### **2.5 Affaires diverses**

## DISTRICT VAL D'OISE FOOTBALL

### 1. Classement des installations

#### 1.1 Classement initial

#### 1.2 Confirmation de classement

### SARCELLES - STADE J. BRAMI - NNI 955850101

Reprise de dossier,

La Commission prend connaissance d'un courriel de la Mairie informant de la levé des non-conformités suivantes (photos jointes).

- Hauteur sous la barre transversale : pris note du remplacement des buts
- Il n'y a plus de rupture entre l'aire de jeu et le sautoir en longueur, des dalots ont été posés à cet effet .

Remerciements.

### SARCELLES - STADE LÉO LAGRANGE 2 - NNI 955850202

Reprise de dossier,

La Commission prend connaissance d'un courriel de la Mairie informant de la levé des non-conformités suivantes (photos jointes).

- Hauteur sous la barre transversale : pris note du remplacement des buts
- Main courante : pris note de la mise en conformité
- Les bancs de touche : pris note que ceux-ci ont été démontés et réparés

Remerciements

#### 1.3 Changement de niveau de classement

#### 1.4 Avis préalable

### PERSAN - Stade Louis Odinot 3 - NNI 954870203

Cette installation sportive n'a jamais été classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de mise en place d'un gazon synthétique ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable pour une installation sportive
- Notice de présentation
- Plan de l'aire de jeu de 100x60m
- Etat des lieux de la situation
- Courrier d'intention de réalisation des travaux

Au regard des éléments transmis et des précisions apportées ci-dessus, la Commission émet un avis préalable favorable pour un niveau de classement T5 SYN.

## **1.5 Affaires diverses**

## **2. Classement des éclairages**

### **2.1 Classement initial**

### **2.2 Confirmation de classement**

### **2.3 Changement de niveau de classement**

### **2.4 Avis préalable**

### **2.5 Affaires diverses**

